

DANS LE CADRE DES 500 ANS DU VILLAGE
ET DES 50 ANS DE SOPHIA ANTIPOLIS



Migration(s)

PAROLES D'HABITANTS
« MEMOIRES DU CAMP HARKI »
1ER AU 6 OCTOBRE 2019



EXPOSITIONS - SPECTACLES - PROJECTION DE FILM - CHASSE AUX TRÉSORS



www.valbonne.fr

RENSEIGNEMENTS : 04 93 12 34 50



Du 1^{er} au 6 octobre

SALLE ST ESPRIT

Exposition

MÉMOIRES DU CAMP HARKI

Organisée par l'Art Tisse et la Ville de Valbonne Sophia Antipolis



Cette exposition présente les panneaux inspirés du recueil de témoignages de 2003, "Mémoires Vivantes" et des panneaux historiques de l'Office National des Anciens Combattants sur le thème "Parcours de Harkis". Elle est accompagnée de vidéos de recueil de mémoire d'anciens occupants des lieux situés près du carrefour des Bouillides jusque dans les années 90.

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h

Et du 7 au 31 octobre dans le hall de l'Hôtel de Ville

Samedi 5 octobre

PETIT THÉÂTRE DE VALBONNE



Kamishibai - 15h

Place des Arcades, durée : 30 min

Organisé par Les Amis de Joseph Rocher, en partenariat avec l'Art Tisse et réalisé par les enfants du centre de loisirs de la Ferme Bermond

Par un jeu de planches illustrant une histoire lue à voix haute, cette représentation racontera l'œuvre fictive "Elle" mettant en scène le

parcours d'une femme depuis le camp harki de la Bouillide jusqu'à nos jours. Écrite par Régine Trotignon, la nouvelle "Elle" est lauréate du concours organisé par la Bibliothèque Pour Tous dans le cadre des 500 ans du village et des 50 ans de la technopole. Entrée libre - Réservation : 06 77 88 11 90



« MEMOIRES DU CAMP HARKI » 1^{er} au 6 octobre 2019

Dans le cadre des 500 ans de Valbonne et des 50 ans de Sophia Antipolis, de l'événement « Migration(s) », et de l'exposition « Paroles d'habitants », l'association l'Art Tisse en partenariat avec l'association Les Amis de Joseph Rocher propose une exposition et un spectacle autour de la mémoire du camp harki de la Bouillide.

- **PARTICIPATION A LA POSE D'UNE STELE SUR LE SITE DE L'ANCIEN CAMP HARKI mercredi 25 septembre à 14h30** : cette stèle rend hommage aux familles ayant habité le hameau de forestage de la Bouillide à Valbonne (1966-1992) dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.
- **EXPOSITION « MEMOIRES DU CAMP HARKI » du 1^{er} au 6 octobre 2019**
salle Saint-Esprit, place de l'Eglise à Valbonne Village. Ouvert de 14h à 18h.
L'exposition rassemble :
 - des **panneaux historiques « Paroles d'exode »** du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
 - des **panneaux de témoignages** extraits de « Mémoires Vivantes » (recueillis à Valbonne Sophia Antipolis en 2003) illustrés par des visuels réalisés par des artistes de l'Artothèque l'Art Tisse avec le Centre de Loisirs de la Ferme Bermond (partenariat Amis de Joseph Rocher).
 - des **vidéos témoignages** d'anciens habitants du camp de la Bouillide réalisés par Patricia Civel, directrice de l'association l'Art Tisse recueillis entre 2016 et 2019. (Expo à suivre hall de l'hôtel de ville au village du 7 au 31 octobre)
- **SPECTACLE KAMISHIBAI « ELLE » samedi 5 octobre à 15h Petit Théâtre de Valbonne** 29 place des Arcades à Valbonne Village.

Ce spectacle réalisé par l'association valbonnaise Les Amis de Joseph Rocher évoque la vie d'une femme de son enfance au camp harki à nos jours. Le texte, écrit par Régine Trotignon est celui de la nouvelle « Elle », 1^{er} prix du concours de nouvelles de la Bibliothèque pour tous en juin 2019.

Les illustrations originales ont été conçues par l'artiste Tina de Rubia avec les enfants du Centre de Loisirs de la Ferme Bermond en août 2019.

Conception et mise en voix par la comédienne Catherine Boileau avec le concours de Patricia Civel. Entrée libre.

Contact : 06 82 09 88 21 / art-tisse@wanadoo.fr

25 SEPTEMBRE 2019

INAUGURATION DE LA STELE

l'hommage aux Harkis

C'est avec émotion que les familles se sont rendues à l'ancienne cité de la Bouillide ; un hommage aux Harkis de la Commune qui s'inscrivait dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, mercredi 25 septembre.



Avant de dévoiler la stèle commémorative, les discours et les témoignages se sont succédés sous une chaleur estivale. M. Bouneb, fils de Harki, a choisi d'évoquer le quotidien dans la cité : *« En 1962, le hameau forestier accueille jusqu'à 25 familles soit presque 200 personnes alors que le Village ne compte que 1400 habitants. La vie sociale se limitait au passage du facteur et des marchands ambulants, le vendeur de volailles vivantes était très attendu par les femmes. »* Ali AMRANE, Président du Collectif des Associations de Harkis des Alpes Maritimes, a lui rappelé les conditions de vie difficiles sur le camp de préfabriqués.



Le Maire de Valbonne Sophia Antipolis a remercié les « témoins de ce passé si proche qui ont vécu un moment clé de l'histoire de la Commune. La société STENA REALTY, propriétaire du terrain a pris en compte l'histoire du lieu et a assuré aux familles qu'il serait préservé pour le devoir de mémoire. » La touche historique a été apportée par l'association Liberty Provence venue pour l'occasion d'Aix-en-Provence et une exposition temporaire proposée par l'Art Tisse et la Commune. ●

Un peu d'histoire...

De 1957 jusqu'en 1962, les Harkis sont des soldats indigènes musulmans engagés aux côtés de l'armée française, tandis que l'Algérie française est constituée de départements. Au sein même de l'armée française, ils totalisent 63 000 hommes en décembre 1961. Après l'indépendance, les Harkis sont victimes de massacres effroyables, malgré les accords d'Evian devant garantir leur sécurité. Avec leurs familles, ils sont ensuite regroupés et évacués en France. C'est ainsi qu'une trentaine de familles arrive à Valbonne, au hameau de forestage de la Bouillide, qui deviendra la cité des roses. Ce camp était situé entre les actuelles route des Dolines et route du Parc, peu après le carrefour des Bouillides, en direction du village. Jusqu'à 30 familles, soit 250 personnes vécurent sur ce site, dans des baraques en dur ou contreplaqué, étalées sur cinq restanques, au pied d'immenses eucalyptus toujours présents. Ils furent ensuite relogés à Garbejaire – Haut-Sartoux ou à l'Étoile du Sud, grâce à un programme d'accompagnement très appuyé, mis en place par l'équipe municipale alors dirigée par Michel Rolant. ●

Laurent VAN LINT
Directeur de Stena Realty

Le Maire de Valbonne
Sophia Antipolis
Vice-Président de la CASA

Rémy GIACCHERO
Directeur départemental
de l'ONAC

Ali AMRANE
Président du collectif
des associations de Harkis
des Alpes-Maritimes

et les membres du Conseil Municipal,

vous prient de bien vouloir assister à

L'hommage aux familles de Harkis de la commune

Dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

Mercredi 25 septembre 2019 à 14h30

Pré de Bati - Parking Versace, 3528 Route du Parc - Valbonne Sophia Antipolis



COLLECTIF DES
ASSOCIATIONS DES HARKIS

Samedi 5 octobre

Kamishibai sur l'histoire des Harkis de Valbonne Sophia Antipolis organisé par l'association Les Amis de Joseph Rocher, en partenariat avec l'Art Tisse et réalisé par les enfants du centre de loisirs de la Ferme Bermond. Par un jeu de planches illustrant une histoire lue à voix haute, cette représentation racontera l'œuvre fictive "Elle" mettant en scène le parcours d'une femme depuis le camp harki de la Bouillide jusqu'à nos jours. Écrite par Régine Trotignon, la nouvelle "Elle" est lauréate du concours organisé par la Bibliothèque pour tous dans le cadre des 500 ans du village et 50 ans de la technopole.

Au Petit Théâtre de Valbonne,
place des Arcades, à 15h. Durée : 30min

Exposition mémorielle

Jusqu'au dimanche 6 octobre

Exposition "Mémoires du camp harki" organisée à la Salle St Esprit par l'Art Tisse et la Ville de Valbonne Sophia Antipolis. Cette exposition présente les panneaux inspirés du recueil de témoignages de 2003, "Mémoires Vivantes" et des panneaux historiques de l'Office National des Anciens Combattants sur le thème "Parcours de Harkis". Elle est accompagnée de vidéos de recueil de mémoire d'anciens occupants des lieux situés près du carrefour des Bouillides jusqu'à la fin des années 70.

Salle St Esprit
du mardi au dimanche de 14h à 18h.

L'INFO - journal municipal - octobre 2019

SOUVENIRS DU CAMP

1966-1992



Photos du camp de la Bouillide extraites des albums de famille d'Alexandre Ahmed Dakiche (de 1 à 6) et d'Ali Bouradji (7).

(Photo 1) Les hommes étaient employés par l'Office National des Forêts au débroussaillage et à la lutte contre les incendies.



VALBONNE

Etoile du Sud : inauguration officielle

C'est sous la présidence du sénateur José Balareello, président de l'I.O.P.A.M. et du maire de Valbonne qu'ont été officiellement inaugurés les quatorze logements réalisés sur la route de Biot (1). L'opération « Etoile du Sud » se compose de trois villas individuelles de type F3, huit F4, et trois F5. Le projet est l'œuvre de M. Mutschler, architecte à Venec, dont chacun au cours de la visite de deux logements fort bien aménagés par leurs propriétaires, s'accorda à remarquer le travail. Le chantier fut conduit par M. Kellermann, coordinateur de l'I.O.P.A.M.

Six de ces villas ont permis le relogement de familles harkis de Valbonne « restées pendant 15 ans en attente sans que jamais un projet d'intégration ne soit proposé » devait rappeler le maire, qui évoqua ensuite le montage finan-

cier complexe issu d'une convention Etat-commune-conseil général en 1980, modifiée par la suite pour permettre aux résidents de devenir propriétaires des leur entrée dans les lieux.

En chiffres

Les huit autres logements sont de type P.L.I. et bénéficient des prestations du Crédit Foncier. Le coût total de cette opération est de 10.015.000 F, comprenant la part de l'Etat 1MF, du département 1,2 MF, de la région 1,25 MF et la participation URCLL (contribution des entreprises au logement) 1MF. La commune de Valbonne a mis à disposition le terrain d'une valeur de 800.000 F dont elle demeure propriétaire, et une somme de 250.000 F.

M. Michel Rossi, maire de Roquefort, conseiller général repré-

sentant M. Charles Giney, devait insister dans son intervention sur les efforts consentis par l'assemblée départementale : « en 1992, nous poursuivons l'aide au logement : 70 MF y sont consacrés qui se décomposent en garanties d'emprunt 33 MF, financement des surcoûts fonciers 5,3 MF, réhabilitations 8 MF, aide aux prêts d'accession à la propriété 18 MF, avance de trésorerie 5MF. Il s'agit bien d'une priorité de même que les actions socio-culturelles en direction de la communauté Harki auxquelles 5,8 MF ont été consacrés, entre 88 et 90, par le département ».

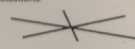
Faire plus

Le sénateur Balareello s'est félicité de la coopération entre les collectivités territoriales sur cette opération « la moindre des choses

que nous devons aux familles harkis et à leurs enfants » et de la « mixité de ce programme gage d'émulation et d'intégration qui a déjà réussi ailleurs, comme à Breil-sur-Roya ». Puis le président de l'I.O.P.A.M. ayant félicité le maire pour avoir offert le terrain et les différentes entreprises intervenues sur le projet ajouta : « Le conseil général fait beaucoup en matière de logement, il faut qu'il fasse plus et je sais que je peux compter sur les conseillers généraux et les maires ».

D.P.

Balareello directeur des services : Mmes Marie-Jeanne Marais et Benedetti et M. Lucien administrateurs de l'I.O.P.A.M. M. Bastien directeur du C.I.L.A. M. Pierre Girard président de l'association des anciens combattants



1 - On notait également MM. et Mmes Barbérey, Braudens : Marc Dupuis, Moncel Mouka, Jacqueline Boudier, Mireille Novales, René Lohin, adjoints et conseillers municipaux : MM. Raymond Gatti, adjoint spécial représentant M. Hervé de Fontmichel maire de Grasse, Tahar Rahel, délégué des rapatriés au conseil général, conseiller municipal à Nice, Doucet, représentant le D.D.E., Alain

NICE-MATIN — Samedi 5 septembre 1992

VALBONNE

Un ruban coupé en famille



Une inauguration très conviviale. En médaillon, le maire et ses adjoints

(Photos Molina)

Le sénateur José Balareello, président de l'I.O.P.A.M. et le maire de Valbonne, inaugurant les quatorze villas de l'Etoile du Sud, au chemin de Pajon, ont été accueillis par deux familles de résidents, appartenant à la communauté Harki de Valbonne,

et déjà installées dans les villas. Les autorités purent ainsi se rendre compte des aménagements intérieurs, très soignés, réalisés par les propriétaires, manifestement satisfaits de leur nouvelle installation. Après avoir coupé le ruban

symbolique, en compagnie de M. Michel Rossi, maire de Roquefort-les-Pins et conseiller général représentant le sénateur Charles Giney président du conseil général, les autorités et les habitants partageront le verre de l'amitié.

NICE-MATIN — Dimanche 6 septembre 1992



En septembre 1992 les dernières familles harkis restées au camp de la Bouillide sont relogées à l'Etoile du Sud

NICE MATIN - septembre 1992

LES INTERVIEWS

L'exposition **"Paroles d'habitants"** s'est organisée autour d'une trentaine de clips vidéos de témoignages d'habitants, évoquant chacun à leur manière un aspect de l'histoire de la commune de Valbonne Sophia Antipolis. Une attention particulière a été portée à la mémoire de ceux qui ont passé une partie de leur vie au camp harki de la Bouillide ou qui l'ont côtoyé.

Cette série a été réalisée par Patricia Civel de 2016 à 2019. Elle est complétée par des portraits caricaturés de l'artiste Alain Biancheri qui a saisi sur le vif les expressions de chacun de ces témoins.

Deux clips, décrits ci-dessous, introduisent et clôturent la série visible dans son intégralité sur la chaîne YouTube de l'Art Tisse et sur le serveur SLV TV.



Introduction (3'12)

Cette introduction aux 28 clips vidéos du projet "Paroles d'habitants" réalisé par Patricia Civel raconte brièvement les origines du village de Valbonne en 1519 et le développement de la commune avec la création de la technopole de Sophia Antipolis à partir

de 1969.



Epilogue (4'23)

L'épilogue des 28 clips vidéos du projet "Paroles d'habitants" pose des questions ouvertes sur le devenir de la commune pour les 500 prochaines années.

MEMOIRES DU CAMP HARKI



Alexandre Ahmed Dakiche : La mémoire du camp harki (12')

Alexandre Ahmed Dakiche retrace le parcours de ses parents depuis l'Algérie jusqu'au hameau de forestage de la Bouillide à Valbonne (à partir de 1973). Il évoque le camp de Valbonne par anecdotes, photos de son album de famille, souvenirs de jeunesse.

Il relate aussi la fin du camp en 1992 et la stèle commémorative inaugurée le 25 septembre 2019 sur le site.



Rabah Dnidni : Le patriote (5'57)

Rabah Dnidni décrit son parcours militaire, son passage au camp de la Bouillide à Valbonne, son emploi de chauffeur du bus pour le ramassage scolaire. Portedrapeau à l'Amicale des Anciens Combattants, il évoque le mémorial Darbousson dédié aux combattants d'Afrique du Nord et de Monaco.



Stéphane Esclamanti : Si l'ONF m'était conté (5'14)

Stéphane Esclamanti agent de l'Office National des Forêts de 1989 à 2006 raconte le travail des Harkis du hameau de forestage de Valbonne. Il évoque l'histoire de l'ONF avec une première implantation sur le site du camp harki puis la création de la

première base de forestiers sapeurs en France à Sophia Antipolis.



**Sabriya Attig (lue par C. Boileau) :
Ma vie à la cité des Roses (7'12)**

La comédienne Catherine Boileau lit le témoignage de Sabriya Attig et ses souvenirs d'enfance du camp de Valbonne (recueillis en 2003) : les fêtes, les bagarres, les petits commerçants, les jeunes, la nostalgie, le souhait de ne pas être oublié. Photos originales d' Yves

Boileau prises sur le site en 2019.



Site et vestiges de l'ancien camp en 2019 (photos Yves Boileau)



LES « CARICS » D'ALAIN BIANCHERI



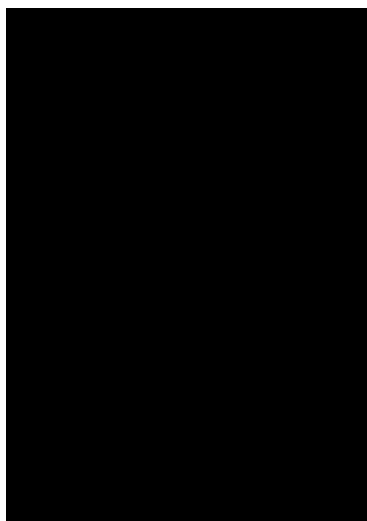
Alex. A. Dakiche



Rabah Dnidni



Steph. Esclamanti



Catherine Boileau

L'artiste **Alain Biancheri** a réalisé pour chacun des témoins de l'exposition « Paroles d'habitants » un portrait caricaturé.

LES PANNEAUX

« Mémoires Vivantes »



25 septembre 2019 : des familles posent devant les panneaux en plein air avec le poète stéphanois Messaoud Gadi venu spécialement pour la cérémonie

Une dizaine de panneaux a été réalisée par la Mairie de Valbonne Sophia Antipolis en partenariat avec l'association l'Art Tisse à l'occasion des manifestations mémorielles du camp harki de la Bouillide. Ces panneaux reprennent des extraits de témoignages du recueil « Mémoires Vivantes » (2003). Ils sont illustrés par des aquarelles de l'artiste Isabelle Chemin et des planches conçues par l'artiste Tina de Rubia - avec le concours des enfants du centre de loisirs - pour le spectacle kamishibai « Elle » joué le 5 octobre 2019.

Exposés une première fois le 25 septembre 2019 sur le site du camp à l'occasion de l'inauguration de la stèle, les panneaux ont été présentés ensuite salle Saint-Esprit du 1er au 6 octobre 2019 pour l'exposition « Mémoires du camp harki », puis dans le hall de l'hôtel de ville de Valbonne du 7 au 31 octobre 2019.



« Je suis née en France, à Antibes, et papa et maman sont d'Algérie. Moi je suis née ici, en France, et j'ai grandi ici. Mes parents sont venus pendant la déportation, avec le bateau, en 1962. Ils sont venus avec mon frère aîné et ma sœur aînée. Je pense qu'ils sont arrivés à Marseille, et ensuite ils les ont emmenés directement au camp de Valbonne. Il y avait un petit camp à la Bouillide, qui est détruit maintenant. Toutes les familles ont été mises là, ça s'appelait à l'époque la Cité des Roses. Si je me rappelle bien les familles ont été dispatchées, et maman et papa sont arrivés à la Bouillide. D'autres familles ça a été le Var, ... où il y avait de la place. Quand je suis née, mes parents habitaient le camp déjà »

Sabriya



« Le camp de la Bouillide, appelé aussi Cité des Roses, on y était très bien. Si on nous avait fait des maisons correctes, habitables, avec une bonne isolation, cela aurait été correct. Nous avons l'habitude de vivre en maison individuelle, comme des cabanons. Alors quand vous arrivez en immeuble, en H.L.M, le bruit, vous n'y êtes pas habitué. A la Bouillide, tout le monde se respectait plus ou moins. On allait à l'école ensemble. C'est simple il y avait un bus le matin et un bus le soir. Un qui allait à Valbonne, un qui allait sur Antibes. Mais après pour faire les courses il fallait se débrouiller. Heureusement qu'il y avait des personnes qui avaient des véhicules. Si vous n'aviez pas de véhicules, vous creviez. Il y a avait la boulangère qui venait livrer le pain le matin, heureusement. D'autres commerçants ambulants venaient, heureusement. Et il y a eu une entraide »

Roger



« D'un côté, il n'y avait pas d'isolation, l'humidité, les maladies, il n'y avait rien, c'était les briques direct, il n'y avait pas d'isolant. Il fallait peindre tous les trois mois. L'été ça allait, il faisait chaud. Mais l'hiver, il commençait à y avoir des champignons un peu partout, les cafards. Puis dans les années 70-71, ça a commencé à construire. De Sophia Antipolis il n'y avait que le CNRS et l'école des Mines, je crois. Après ils avaient fait une SPA à la place de Thomson, et après il est arrivé Air France. Et là, ils se sont dit que trop de gens arrivaient, et que le camp, il allait falloir l'enlever. Et là ils ont commencé à construire le Haut-Sartoux, puis Garbejaire. Entre temps il y a eu le CIV. Ça présente mal, là il y a 58 nations, ces gens-là vont arriver et vont voir ce camp. C'est la vérité. On les a parqués là pour qu'on ne les voie pas »

Roger



« Il y avait de la solidarité, il y avait tout. Quelqu'un qui était embêté, pour n'importe quoi, tous les gens étaient là. Maintenant vous arrivez à Garbejaïre, à Valbonne-village, c'est bonjour-bonsoir. Vous êtes en panne, rien ! Heureusement que tous les gens ne sont pas comme ça. Là-bas, à la rigueur, c'était la famille. Il y avait le poulailler. Les parents avaient en quelque sorte un peu recréé l'Algérie. Ils ont gardé leur façon de vivre. De toute façon, à part une ou deux femmes harkis, qui se débrouillent très très bien, elles sont restées enfermées. »

AD



« Maman vivait là, mémé faisait du pain, elle préparait son pain ; elle faisait les beignets, le mercredi, quand elle travaillait pas ; le samedi soir, c'était le couscous, tout le monde autour de la table. C'était nos habitudes, nos rituels, et le dimanche c'était beignets, au sucre ou à la confiture. Il y avait un glacier aussi, qui venait, à quatre heures. C'était un camion. Il y avait de belles glaces en néons dessus, jaunes et blanches. Quand on le voyait arriver c'était comme si le cirque arrivait, c'était le moment de fête et de joie. Ça changeait de tout ce qu'on voyait. Les filles restaient à la maison, mais pratiquement tous les garçons du coin ont mal vécu le camp. Déjà parce que c'est des hommes, des gars, et nous, nous étions plus réservées, même si c'était dur on gardait pour nous. Certains gars ont explosé. »

Sabriya



« Le problème des harkis, c'est que nous avons été un peu trop rejetés, un peu trop repoussés. Quand mes parents sont arrivés en 1962, ils sont arrivés à Rivesaltes, ils me racontent que c'était pire que ce qu'on voit à la télé, les camps de réfugiés. Les réfugiés, ils ont tout, la Croix-Rouge, l'Unicef, nous il n'y avait rien. On a vécu deux ans dans des tentes sous la neige. Il n'y avait pas d'aide. Après on les a parqués comme des moutons. Des remerciements aujourd'hui ? Quels remerciements ?

Moi, je suis très fier de ce qu'a fait mon père. C'est son choix. Si demain je fais quelque chose pour sauver ma famille, je n'aurai pas de regret. Le seul regret que j'ai actuellement, c'est que peut-être mon père ne reverra jamais son pays. »

Roger



« On avait eu la visite de Raymond Barre, qui était venu avec les gardes du corps, des grands bus, il y avait les caméras... Moi j'étais petite, je me rappelle que ça faisait un gros volume, là, sur la Cité des Roses. Cette adresse là m'est restée, c'était trop beau, la Cité des Roses. C'était plein de roses quand on est arrivés. Après, il n'y en avait plus ! Tout le tour il y avait des roses, après, je ne sais pas, elles ont disparu ! »

Sabriya



« Il y avait deux ou trois rangées dans les bois-là, en contre-bas, deux ou trois rangées de bâtiments collés, qui faisaient une centaine de mètres de long et où toutes les maisons étaient collées. Chaque famille avait son entrée. Au niveau sanitaire, salubrité, c'était pas terrible. Ils ont bien fait de tout enlever là. Quand ils ont construit l'Etoile du Sud, derrière Valbonne, ils ont construit des villas individuelles, qu'ils ont bien sûr proposées aux familles de harkis qui restaient encore à la cité là-bas. Peut-être au début, ça devait être flambant neuf, certainement. Mais c'est vrai qu'avec le fil des années, quand moi, je suis arrivée, déjà en 84, c'était vraiment pas terrible ! Ça faisait vraiment penser à des cages à lapins, c'était ce genre de choses, quoi ! Ils ont bien fait de la raser ! Puisqu'en plus c'était excentré. C'était vraiment à part »

PG



« Le camp de harkis était installé Pré de Bâti à l'entrée de Sophia, l'entrée des Bouillides. Dès que la construction du Haut-Sartoux a été réalisée, quelques familles ont été relogées chez nous, mais d'une manière éparpillée, c'est-à-dire pas les uns à côté des autres, mais étalée dans tout le quartier du Haut-Sartoux. Je connais quelques familles qui se sont bien intégrées chez nous. Ils ont partagé la vie du quartier et ils ont surtout retrouvé des appartements construits d'une manière bien meilleure que ce qui avait été fait dans les années 60. Je pense souvent à eux, avec le recul ils avaient été « parqués » dans une zone sans habitation. Souvent je suis triste de penser qu'on ait construit ce camp si perdu. »

François

L'EXPOSITION

Salle Saint-Esprit



En haut : les vidéos / En bas : devant les panneaux de l'ONAC







Emotion partagée des descendants de Harkis et des anciens d'Algérie en reconnaissant un proche, un lieu, un bateau...



LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 0/1



Parcours de HARKIS

ET DE LEURS FAMILLES

Harkis : depuis la fin de la guerre d'Algérie, le mot se décline en une infinité de sens. Loyalistes et légalistes pour les uns, traîtres et collaborateurs pour les autres, les Harkis font toujours - un demi-siècle après la guerre - l'objet d'un enjeu entre la France et l'Algérie. En parler revient presque toujours à rouvrir des plaies plus ou moins cicatrisées et, dans la plupart des cas, à susciter incompréhension et malaise que masquent difficilement une indifférence ou une méconnaissance.

Après 1962, le mot Harki s'impose comme terme générique pour désigner l'ensemble des Français qui ont servi dans l'armée française en tant que suppléants.

Cette exposition veut avant tout montrer, donner à voir et susciter l'intérêt en s'appuyant sur de nombreux documents d'archives et une masse iconographique considérable et organisée. Elle offre aux visiteurs des clefs de compréhension, pour le pousser à réfléchir, à mieux comprendre cet épisode marquant de l'Histoire de France.

[illegible]

1 L'engagement des soldats d'Algérie

Une histoire ancienne

Contrairement à une idée reçue, les supplétifs ne sont pas une émanation de la guerre d'Algérie. Il faut les rattacher au mouvement autochtones pro-français qui naît dès 1830 avec le ralliement de tribus à la France. En 1831, des troupes indigènes sont engagées dans les combats contre les tribus rebelles. Les régiments de Zouaves et de tirailleurs algériens (les « Turcos ») de Spahis sont la pour nous le rappeler. Les régiments s'illustrent dans la plupart des campagnes militaires entre 1850 et 1914. De fait, la constitution de troupes supplétives doit s'expliquer au travers de toute une histoire de liens, d'attachements mais aussi de rejets avec la France.



Touss, par J. L. Builly.
Joseph Ventini, dit Touss, marmoulu
du Bay de Tunis, arrive à Alger en
août 1830. Il dirige les spahis,
troupes montées, sous le drapeau
français. Intégrité, puis capitaine
aux chasseurs algériens, marchand
de camp au filer des troupes
indigènes en 1845, il est nommé
général de division de l'état-major
français en 1856.



Portrait de Ahmed ben Ferhat, sachaga des Dulet Aïet, par E. Pinget. Ahmed Ben Ferhat fut successeur à la France en 1842 alors que son frère Djelloul restait fidèle à Abd-Kader. Il est nommé sèghe puis sachaga et participe à la capture de la Smata le 16 mai 1843.



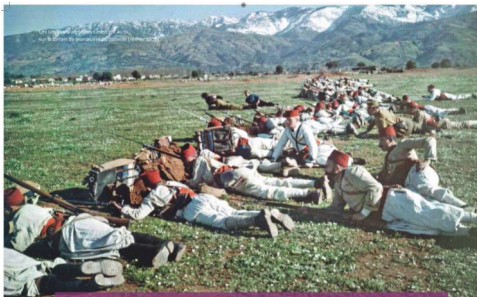
Photographie représentant le commandant Chanying et les Burmese d'un en 1950.
De gauche à droite, le Muhammad Ben Shihab (Ahmed), L'Armée Intégrée du "2^e (1951)
et le 1^{er} (1951) L'Armée Intégrée du "2^e (1951)
d'Oran, Chanying (Chef de bataillon et directeur des affaires arabes d'Oran), L'Armée Intégrée
à la direction). Les Burmese arabes
ont des structures administratives et militaires en
1944 avec comme objectif l'établissement
d'un contact entre les autorités françaises et
la population indigène. Le renvoi vers et
au sein des tribus de l'Algérie d'une
population indigène. En 1950, la chute du Second
Empire marque le fin des Burmese.
De par leur caractère qui les a vu
se transformer rapidement en 1950
en deux mouvements séparés.



Panneaux de l'Office National des Anciens Combattants prêtés par
la Direction Départementale des Alpes Maritimes

LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 2/3



2 L'engagement des soldats d'Algérie

La participation aux conflits du XX^{ème} siècle

Les troupes de l'armée d'Afrique, européennes comme indigènes, sont mobilisées à la fin des deux décennies précédant la guerre d'Indochine. Elles s'illustrent aussi bien dans les campagnes de Verdun et de la France (1914-1918) que dans la bataille de France (1940), les campagnes de Tunisie (1942-1943), d'Italie (1943-1944), et jouent un rôle capital dans la libération de la France (1944) après le débarquement de Provence et dans les combats en Allemagne (1945). La France fait appel à nouveau à ces troupes quand éclate la guerre d'Indochine. Zouaves et tirailleurs sont parmi les régiments les plus décorés de l'armée française.



“ C’est avec le plus grand plaisir que je vous transmets les félicitations personnelles du chef d’état-major général de l’armée américaine, pour avoir aidé si brillamment la résistance allemande à faulou et à Marseille. Mes plus profondes félicitations à vous et à votre splendide épouse, pour un fait d’armes qui demeurera à travers l’histoire comme une épopée militaire. ”

Le général Paul Barnett, les Ministères de la guerre et de l’air au général de ville de Hongrie, à Paris le 15 Octobre 1944 (document original 1944).

Le 4^e DSA a installé son bivouac. Au centre, le chef d’escadron Mong



Les tirailleurs de la 3^e DIA, la division des trois creasants, échoient sur les pentes des Apennins quelques uns des plus beaux jadis d'Étrurie de l'Italie de l'année finissant. Ils envoient le Monte Cassin (1295 mètres), le Monte Cassin Fondato (1225 mètres), l'accroissent au Belvédère avant de forcer la ligne Gustav et de marcher sur Rome (janvier 1944).



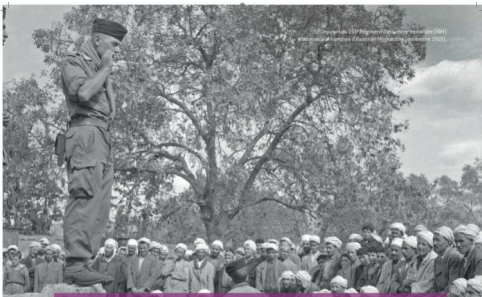
“ Je suis arrivé à Dien Bien Phu en janvier 1954. J’ai été affecté au bataillon des travailleurs... au point d’appui Gabrielle... Deux mois plus tard après deux jours de tirs d’artillerie et de bombardements, les Vietnamiens sont entrés dans Gabrielle... On a été prisonniers dans la nuit du 14 au 15 mars. ”



Census Crustaceans (2nd RFA) dated out to collector Angus (1948).



Travailleurs algériens à la Résistance de Lyon,
place des Terreaux, 7 septembre 1944



3 Les supplétifs dans la guerre d'Algérie 1954-1962

L'appel aux supplétifs

De la décolonisation de la guerre d'Algérie, l'état-major vise des structures suppléatives pour appuyer ses troupes régulières. Cinq catégories sont ainsi mises sur pied afin de contribuer aux opérations de maintien de l'ordre et assurer la sécurité des populations soumises à la pression et aux violences du FLN. En janvier 1965, le gouverneur Lécuyer crée 50 groupes mobiles de sécurité (GMS) destinés à lutter contre les transformations en groupes mobiles de sécurité (GMS). Suivront, avec la création des sections administratives spécialisées (SAS), les magasins (constitués de Mochzina), puis les harkis qui, en 1966, les groupes d'autodéfense (GAD). En 1960, aux Unités de réserves (UR), qui ont remplacé les Unités territoriales (UT), succèdent les unités de réserve assises (URA). Ces formations se développent jusqu'en 1961. On comptabilise alors quelque 100 GMS, 800 harkas (dont 160 commandos de choc), 940 magasins, plus de 2 100 GAD. Au total, près de 150 000 hommes servent sous le drapeau français en 1961.

“ Je me suis engagé comme Marki par tradition familiale. Mon père, mes oncles, des cousins avaient déjà porté l'uniforme français pendant la Première ou la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient partis fièrement défendre notre pays, la France. ”



Alfred Dhezzi, Haïti, ancien combattant
de la Seconde Guerre mondiale avec son petit-fils [1961]

“ On était pris entre deux feux. Des deux côtés on prenait des coups. Alors à la fin, j'en ai marre, tu le savares d'un côté ou de l'autre. Et c'était souvent la France parce que c'était plus facile que d'aller au meurtre. Et on n'avait plus du tout confiance dans le FLN. ”



Un journaliste interviewe une rescapée du massacre de Meiktila Kasbah, récemment de Séléka (6 juin 2012).

“ Un peu plus tard, en 1858, des hommes sont venus brûler la récolte, mon père a été assassiné et j'ai été laissé pour mort. Un militaire français m'a ramassé et soigné, j'avais dix-sept ans et j'ai passé quatre ans comme Horli. ”

[illegible]

LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 4/5



Les supplétifs dans la guerre d'Algérie 1954-1962

Les supplétifs dans la guerre d'Algérie 1954-1962

En opération

Le recours aux troupes suppléatives a un triple objectif : quadriller le territoire, assurer la protection des villages et contrôler la population. GMFR-GMS, Moghaznis et GAD ont surtout des missions de défense locale. Les harkas participent principalement aux opérations de maintien de l'ordre avec une vocation offensive. La connaissance de la langue, du terrain et de la population fait des Harkis de précieux alliés dans ce climat de guérilla. Sur un effectif de 60 000 hommes en 1961, 7 500 sont affectés dans des commandos de chasse, petites unités de contre-guérilla.



“ À la SAS, chaque recrue avait un poste bien déterminé. [...] Moi j'étais affecté à la sécurité. On sortait à cheval, en voiture ou à pied, toujours armés et en unifon. On était chargés du maintien de l'ordre, dans le village et à la sortie. ”

Armed Forces of the Sahel, *Journal de la vie au Sahel*, 10 octobre 2010



Retour d'opération de Markis et Spahis du 2^e Régiment de spahis dans la maison de Estraville (1961)



“ J’étais peut-être plus proche des soldats algériens que des Français. Parce que c’est comme cela : celui qui vous donne sa confiance, son estime, cela s’appelle la fraternité ”



Le commando Georges en opération (avril 1960)



Raisons d'un engagement

Engagements, enrôlements et ralliements sont les trois mots-clés pour comprendre pourquoi l'on devient supplétif. Au-delà de la fidélité à la France et à des traditions familiales d'Anciens combattants, on peut rechercher ailleurs ce qui a poussé des dizaines de milliers d'hommes vers le camp français. On devient supplétif pour faire face aux violences du FLN à l'encontre du village ou de la famille, parfois également pour échapper à la misère en touchant la solde, mais on devient surtout supplétif par fidélité au chef du village, à la figure du père... Ce sont donc avant tout des choix de circonstances plus qu'un choix de nature politique ou idéologique.



Le paiement de la harka à Akkolous (1954)



1997, p. 100.



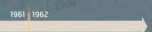
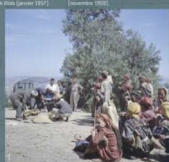
Groupes d'auto-défense des formes de l'



Jeunes Harkis du centre d'instruction d'Hammam Meskoutine



92-249

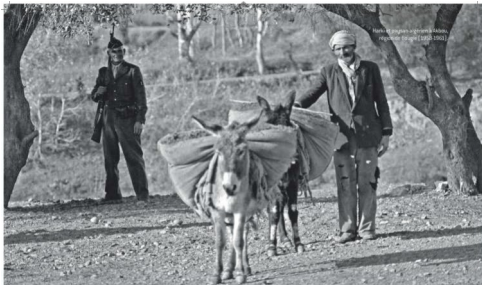


CHRONOLOGIE

CHRONOLOGICAL

LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 6/7



6 Les supplétifs dans la guerre d'Algérie 1954-1962

Aspects de la vie quotidienne

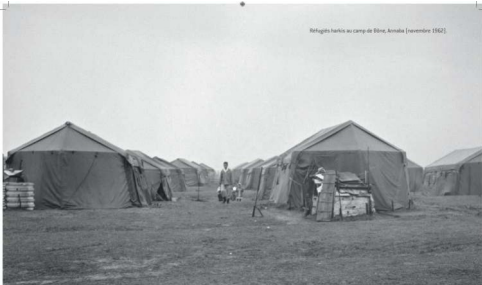
Il n'y a pas une Algérie mais plusieurs avec des différences entre les communautés, celle des Français d'Algérie d'origine européenne, celle de quelques dizaines de milliers de familles autochtones qui vivent dans les villes ou dans des domaines agricoles et celle plus pauvre, essentiellement rurale, dont la population - en augmentation continue - subit les crises agricoles et reste soumise à une misère chronique tout au long de la première moitié du XX^e siècle. Cette classe population qui devient l'ennemi principal des Français d'Algérie pendant la guerre d'indépendance. En ce sens, les SAS (sections administratives spécialisées) créées en 1955 sont chargées d'établir un contact avec la population rurale musulmane en lui apportant une assistance scolaire, sanitaire et médicale. Elles ont aussi une mission de renseignement militaire.



“ À la SAS, on avait trouvé la sécurité et la paix, les enfants allaient à l'école. Ils auraient dû faire cela avant les événements de terreur, et peut-être que nous serions encore en Algérie, dans nos terres. ”



“ Le but des SAS, c’était de rapprocher tous ces gens isolés d’un pilier millionnaire français. Y’en a tout construit, le bâtiment de la SAS, une maison, une école, trois orphelinats très grands [...] Moi, je me suis occupée du foyer féminin. ”

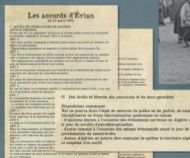


7 Les supplétifs dans la guerre d'Algérie 1954-1962

La fin d'une guerre

A la fin de 1961, l'armée multiplie les propos rassurants quant à l'avenir des supplétifs. Cependant, la dissolution des SAS en février 1962, le désarmement des troupes supplétives - souvent à leur insu - et leur démobilisation, plongent supplétifs et famille dans l'angoisse. Les accords d'Évian signés le 18 mars donnent des garanties quant au sort des personnes en Algérie. Ces engagements restent lettre morte. Les supplétifs et leurs familles vont être victimes de massacres et d'arrestations en raison de leur engagement pour la France, et parfois les exactions seront le fait de révolutionnaires de la dernière heure.

Le nombre de victimes se compte en plusieurs dizaines de milliers.



Regroupement de Harkis et de leurs familles à Bône. Face à l'insécurité et à la menace.



Les renseignements de l'Armée Française ont également été vérifiés au regard de représentations, notamment de certaines régions de l'Indochine qui de nombreux Français d'origine havraise ont voulu demander la protection de la France, le village des renseignements constants à leur moment n'a pu êtreouchement différent mais il est possible d'annoncer le meilleur système de 800 vietnams (36 haï, 24 Nammo et 300 khmères).

DES DIAMANTS ALIADANTES

**DES HUMEURS ALARMANTES
SUR LA SITUATION DANS LE BLEB**

O

Télégramme du 12 à Christian Foucher

“ Les renseignements véritables rénaissent [...] Vous voudrez bien de ces entreprises et les suppléments d'Algérie où ils devraient les directives des 7 comme un refus d'être la moindre publicité à prendre une telle

(Aurine - 24 mai 1962)

Note de service n° 1334-MA/CAB/GIR
du 12 mai 1962, relative aux Papiers Massacres

maître de Louis Joxe, ministre d'État chargé des affaires algériennes
 sous-secrétaire en Algérie (1946, 1 et 12-1948)

meurt qui ne parviennent pas à l'indemnisation présumée de ses collègues livrés à l'exécution
 tirée sur l'Algérie et la métropole dans la partie algérienne à avoir pour origine un chef
 sous son régner jusqu'à l'année que dans l'administration les promoteurs et les comités
 ne forment pas des sanctions appropriées.

écrit en métropole en dehors du plan général de réajustement se sent en principe renvoyé
 à répondre avant qu'il soit atteint sur son dessein définitive le personnel déjà réorganisé
 de la métropole et de l'Algérie. Il est en mesure par les propositions de la loi
 d'appliquer l'opinion de ceux qui nous sont demeurés fidèles. Il comprendra d'ailleurs de façon
 la même mesure mais ce qu'il faut surtout obtenir c'est que le gouvernement ne soit pas
 en mesure de

LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 10/11



10

Un déchirement et une autre vie 1962-1975

Espaces de regroupement camps, hameaux et cités

Malgré la réticence des autorités françaises, plusieurs dizaines de milliers d'ex-supplétiés et membres de leur famille arrivent en France. Pour ceux qui sont rapatriés par l'armée, on ouvre à la hâte le camp militaire du Larzac en Aveyron (15 juin) puis devant l'afflux de réfugiés, un second à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), fin juin. Acheminés - souvent de nuit - par trains et camions, 12 000 personnes sont hébergées sous des tentes de l'armée dans des conditions précaires. Cependant à l'approche de l'hiver ces deux camps sont fermés et leurs populations transférées vers d'autres sites : camp Joffre à Rivesaltes, camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, camp de La Rye et camp de Bias.



« En arrivant, on pensait que nous nous retrouvions dans un endroit sûr, tranquille, avec une certaine sécurité. Mais tout est différent. Ici, c'est un camp de réfugiés, on ne peut pas aller n'importe où. On est obligé de rester dans le camp, on ne peut pas aller ailleurs. »

« On était à Bourg-Lastic, on était très bien, on avait tout ce qu'il fallait. Mais là, on est dans un camp, on est obligé de rester dans le camp, on ne peut pas aller ailleurs. »



Puis de 5 000 musulmans réfugiés d'Algérie sont venus le faire au camp de Bourg-Lastic. Ils ont été très bien accueillis, on leur a donné tout ce qu'il fallait pour vivre. Mais là, on est dans un camp, on est obligé de rester dans le camp, on ne peut pas aller ailleurs.

« On venait des deux familles de mon père, ma mère et de son père. Mais là, on est dans un camp, on est obligé de rester dans le camp, on ne peut pas aller ailleurs. »



1962-1963

CHRONOLOGIE

1962-1963 : 15 juin, ouverture du camp de Larzac. 15 juin, ouverture du camp de Bourg-Lastic. 15 juin, ouverture du camp de Joffre. 15 juin, ouverture du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise. 15 juin, ouverture du camp de La Rye. 15 juin, ouverture du camp de Bias.



11

Un déchirement et une autre vie 1962-1975

Espaces de regroupement camps, hameaux et cités

La politique concernant l'accueil des ex-supplétiés et de leurs familles reste ambiguë : si l'on souhaite les intégrer au plus vite, on ouvre à la hâte des camps de « recasement » pour assurer leur sécurité et respecter leur mode de vie. 73 hameaux de forêts et 40 cités urbaines sont ainsi ouvertes durant les années 1960. En 1965, 22 000 personnes peuplent ces isolats marginalisés, tandis qu'à la même date près de 32 000 personnes se sont intégrées dans la communauté française avec l'aide d'associations ou par leurs propres moyens. Le temps de passage dans ces espaces de transit est essentiel pour comprendre ceux qu'on appelle « Harkis ».



En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

En 1963, le commandant Magu organise le regroupement de ses hommes et de leurs familles qui sont emmenés vers un camp de Larzac. Une charge éprouvée de leur responsabilité et de leur mode de vie.

LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 12/13



12 Un déchirement et une autre vie 1962-1975

Espaces de regroupement camps, hameaux et cités

La particularité des hameaux de forçage comme de la plupart des cités urbaines est qu'ils sont soumis à un régime d'exception d'encadrement et de réglementation. La tutelle exercée par le chef du hameau et la monitoring de promotion sociale, la soumission à un règlement intérieur strict, les diverses obligations auxquelles doivent se soumettre les habitants des hameaux sont sans doute utiles dans un premier temps d'adaptation. Mais ce temps ne saurait se prolonger sans laisser de séquelles (défiance scolaire et absence de formations qualifiantes, insécurité de liens avec la population voisine et difficultés d'intégration dans le droit commun). La vie continue toutefois dans un entre-soi favorisé par une forte endogamie.

Construction d'un hameau de forçage de Pleurs-Saint-Jacques (1961)



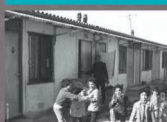
Le gîte du Hameau social situé aux Harkis de Pleurs-Saint-Jacques (1961)

“L'arrivée nous étonne à La Londe, où nous ne sommes pas connus de personne. Tout est très simple, on ne peut pas aller au centre de la ville et on ne peut pas aller au centre de la ville et on ne peut pas aller au centre de la ville...”



Les hameaux sont regroupés sur les communes de l'Office National des Forêts (ONF)

“Nous étions à 7 ans du village. On avait peur d'être punis, d'être punis dans le village. On ne pouvait pas aller au centre de la ville et on ne pouvait pas aller au centre de la ville...”



Hameau de forçage de Gaudonville et de La Londe-les-Marets en 1975



Une famille du hameau de forçage de Pleurs-Saint-Jacques (1961)



À BELLEMEUSE, 225 harkis ont été regroupés dans un seul et même hameau de forçage, celui de Bellemeuse (1961)

CHRONOLOGIE

1962 : 17 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1963 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1964 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1965 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1966 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1967 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1968 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1969 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1970 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1971 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1972 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1973 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1974 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1975 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France.



13 La prise en main de leur destin

Premières revendications

Jusqu'au milieu des années 1970, un double silence frappe la communauté harkie. D'abord le silence de ceux qui ont réussi à intégrer la communauté française et qui taisent parfois leur ancienne appartenance et le silence de ceux qui sont dans des espaces de réclusion et qui ne peuvent s'écouter même lorsqu'ils font la grève de la faim. Le 19 juin 1975, quatre jeunes de Saint-Maurice-Ardoise - armée - prennent en otage deux secrétaires de la mairie de Saint-Laurent-des-Arbois et le directeur du camp. Les autorités et l'opinion publique, stupéfaites, découvrent le « problème harkis ». Les médias, quant à eux, laissent enfin la voie sur ces Français oubliés, sur l'échec scolaire, sur les difficultés liées à l'emploi, sur le racisme qui les touche, sur un habitat qui se dégrade, sur une histoire familiale lourde à porter car trop souvent niée.



Manifestation à Lyon (1975)



LE CAMP DU DÉSPOIR

“On ne connaît pas les harkis, on ne connaît pas les harkis, on ne connaît pas les harkis...”

Manifestation à Lyon (1975)



Manifestation à Lyon (1975)



Manifestation à Lyon (1975)



Manifestation à Lyon (1975)

CHRONOLOGIE

1962 : 17 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1963 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1964 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1965 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1966 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1967 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1968 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1969 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1970 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1971 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1972 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1973 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1974 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France. 1975 : 10 mai, loi relative à l'immigration et au séjour des étrangers en France.

« Parcours de Harkis » 14/15



14

Les moments forts de la revendication

Le succès relatif de ces premières revendications fait renaitre l'espoir mais rien n'est véritablement résolu. De 1975 à 1987, la multiplication et la succession d'organismes catiques, d'associations et de dénominations pour ces Français, les maintiennent dans un statut dégradatoire. La révolte de 1991 qui part de Narbonne et qui s'étend progressivement dans le sud de la France mais aussi vers des villes comme Amiens ou Roubaix est radicalement différente de celle de 1975. Filles et fils d'ex-splupheurs se battent pour leurs pères et mères et revendiquent - cela est nouveau - le terme générique de Harkis et la reconnaissance de leur histoire.



15

Parcours de familles

L'héritage de ce passé peut être lourd et les enfants des anciens supplétifs le savent. Dans cette histoire commune qui les dépasse, des lueurs sont apparues avec des réussites éclatantes ou une parfaite intégration dans la société.



Carte d'identité française de 1962 de Tajiri N., ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Cet ancien Patriote doit afficher une déclaration reconnaissant de nationalité française après son rapatriement en France.



LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 16/17



16 La prise en main de leur destin

Parcours : de Palestro à Ongles

Le 6 septembre 1962, 22 familles (132 personnes) arrivent à Ongles, petit village de 336 habitants des Alpes-de-Haute-Provence. Elles viennent pour la plupart de la SAS de Maala et Isseri (Palestro), sauvées d'un probable massacre par le lieutenant Yves Durand. Celui-ci a démissionné de l'armée pour pouvoir rapatrier ses Moghamis, Harkis et leurs familles, a réussi à les embarquer puis à les installer dans un hameau de forage officiel sous des tentes de l'armée. La population du village est alors accueillie mais lorsque des intempéries touchent la région, elle se mobilise pour héberger les familles d'anciens supplétifs dans des locaux en dur. Les enfants se côtoient à l'école communale et les relations deviennent peu à peu cordiales. Aidés d'Yves Durand, les chefs de famille trouvent d'autres emplois, particulièrement dans la région de Cannes.

Le 1^{er} janvier 1965 toutes les familles arrivées en septembre 1962 ont quitté Ongles.

Canton arabe d'El Chabaï, région de Palestro



“ L'accueil de la population arabe dans l'ouest de la région de Palestro pour aller dans les montagnes, le premier pour le forage officiel et le second pour le forage officiel de l'armée. Les familles d'anciens supplétifs ont été accueillies dans des tentes de l'armée. Les relations deviennent peu à peu cordiales. Aidés d'Yves Durand, les chefs de famille trouvent d'autres emplois, particulièrement dans la région de Cannes.”

Forage officiel, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro



Forage officiel de l'armée, région de Palestro

“ L'accueil de la population arabe dans l'ouest de la région de Palestro pour aller dans les montagnes, le premier pour le forage officiel et le second pour le forage officiel de l'armée. Les familles d'anciens supplétifs ont été accueillies dans des tentes de l'armée. Les relations deviennent peu à peu cordiales. Aidés d'Yves Durand, les chefs de famille trouvent d'autres emplois, particulièrement dans la région de Cannes.”

Forage officiel de l'armée, région de Palestro

Forage officiel de l'armée, région de Palestro

CHRONOLOGIE
1962 : Arrivée des familles d'anciens supplétifs à Ongles.
1963 : Installation des familles dans des tentes de l'armée.
1964 : Accueil des familles dans des locaux en dur.
1965 : Départ des familles pour Cannes.



17 La prise en main de leur destin

Ongles, le centre de préformation

Afin de compenser le départ des familles d'ex-supplétifs d'Ongles, Yves Durand, alors inspecteur du service des Français musulmans, œuvre pour l'ouverture d'un centre de préformation professionnelle destiné aux enfants d'ex-supplétifs. Établi en novembre 1964, le centre ouvre en mars 1965 et accueille 50 écoliers, puis 102 à la rentrée scolaire 1965-1966. Cours de rattrapage scolaire, préformation professionnelle en métaux ou en bâtiment, activités physiques et initiation à la vie moderne, discipline militaire rythment la vie des écoliers. De 1965 à 1971, date de la fermeture du centre et sa réaffectation à Chantonnay-Saint-Inbert dans la Nièvre, près d'un millier d'enfants et d'adolescents y effectuent une partie de leur scolarité.



Carte d'élève



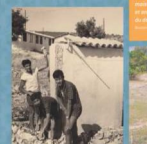
Centre de préformation à Ongles (1965)



Centre de préformation à Ongles (1965)



Centre de préformation à Ongles (1965)



Centre de préformation à Ongles (1965)



Centre de préformation à Ongles (1965)



Centre de préformation à Ongles (1965)

CHRONOLOGIE
1964 : Ouverture du centre de préformation.
1965 : Accueil des familles dans des locaux en dur.
1966 : Cours de rattrapage scolaire.
1967 : Préformation professionnelle en métaux ou en bâtiment.

LES PANNEAUX DE L'ONAC

« Parcours de Harkis » 18/19



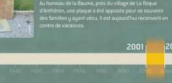
18 Vaincre l'oubli

Hommage et reconnaissance

Les années 2000 marquent un tournant dans les revendications des familles d'anciens suppléants. Les demandes de reconnaissance symbolique prennent le pas sur les revendications d'ordre matériel. En 2001, le 35 septembre devient la journée d'hommage national aux Harkis. Longtemps condamnés au silence, ces Français demandent simplement que leur histoire entre définitivement dans l'Histoire de France. Cette journée d'hommage sera pérennisée en 2003 par le Président Chirac.



Parcours photographique du centre de l'hommage aux Harkis (2001)



19

“ [...] Les anciens Harkis sont, dans la lutte contre les incendies, [les plus nombreux], sinon les seuls, à aller à pied au-devant du feu, en situation inaccessible aux moyens lourds [...], là où rien d'autre n'est possible. ”

Extrait d'un rapport de l'ONAC sur les incendies de forêts en région PACA (1975).

Citoyens français

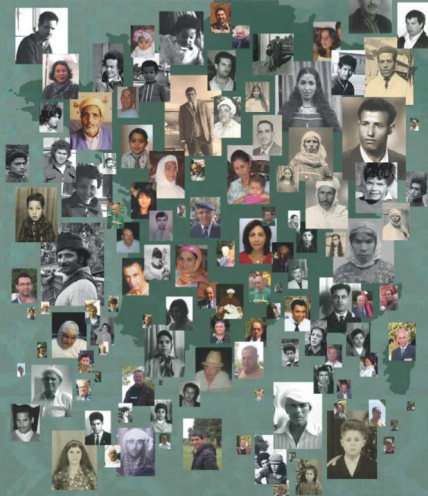
Une cicatrice qui demeure. Voici comment résumer le tragique destin de ces femmes et de ces hommes qui ont choisi la France et qui ont été accueillis les uns dans des camps de tentes ou de préfabriqués, les autres dans des hameaux de forestage, d'autres encore dans des villages désertés ressemblant étrangement aux paysages perdus d'Algérie. Ils étaient, en partie, soutenus par des projets publics (ONF, EDF, etc.) et par des initiatives privées (associations, Village du renouveau, artisanat local...). Depuis une vingtaine d'années, les pouvoirs publics ont progressivement pris conscience des difficultés rencontrées par les Harkis et ont alors mis en œuvre un certain nombre de mesures en leur faveur ou en faveur de leurs descendants.

Cinquante ans plus tard, les familles harkies

se sont implantées sur l'ensemble du territoire.

Quittant les camps et les hameaux, elles ont reconstruit une vie qu'on leur avait promise meilleure. À force de courage, de volonté et de ténacité, elles ont pu réaffirmer - aux yeux de tous - une dignité qu'elles savent n'avoir jamais abandonnée et leur attachement à la France et à ses valeurs. École de la République et l'armée ont permis à certains de belles réussites.

À ce jour, leur principale attente reste la reconnaissance pleine et entière de leur histoire dans l'Histoire de France.



CHRONOLOGIE

13 novembre 1957 : 19 novembre 1957 : 28 novembre 1957 : 15 décembre 1957 : 22 décembre 1957 : 29 décembre 1957 : 5 janvier 1958 : 12 janvier 1958 : 19 janvier 1958 : 26 janvier 1958 : 2 février 1958 : 9 février 1958 : 16 février 1958 : 23 février 1958 : 1 mars 1958 : 8 mars 1958 : 15 mars 1958 : 22 mars 1958 : 29 mars 1958 : 5 avril 1958 : 12 avril 1958 : 19 avril 1958 : 26 avril 1958 : 3 mai 1958 : 10 mai 1958 : 17 mai 1958 : 24 mai 1958 : 31 mai 1958 : 7 juin 1958 : 14 juin 1958 : 21 juin 1958 : 28 juin 1958 : 5 juillet 1958 : 12 juillet 1958 : 19 juillet 1958 : 26 juillet 1958 : 2 août 1958 : 9 août 1958 : 16 août 1958 : 23 août 1958 : 30 août 1958 : 6 septembre 1958 : 13 septembre 1958 : 20 septembre 1958 : 27 septembre 1958 : 4 octobre 1958 : 11 octobre 1958 : 18 octobre 1958 : 25 octobre 1958 : 1 novembre 1958 : 8 novembre 1958 : 15 novembre 1958 : 22 novembre 1958 : 29 novembre 1958 : 6 décembre 1958 : 13 décembre 1958 : 20 décembre 1958 : 27 décembre 1958 : 3 janvier 1959 : 10 janvier 1959 : 17 janvier 1959 : 24 janvier 1959 : 31 janvier 1959 : 7 février 1959 : 14 février 1959 : 21 février 1959 : 28 février 1959 : 6 mars 1959 : 13 mars 1959 : 20 mars 1959 : 27 mars 1959 : 3 avril 1959 : 10 avril 1959 : 17 avril 1959 : 24 avril 1959 : 1 mai 1959 : 8 mai 1959 : 15 mai 1959 : 22 mai 1959 : 29 mai 1959 : 5 juin 1959 : 12 juin 1959 : 19 juin 1959 : 26 juin 1959 : 3 juillet 1959 : 10 juillet 1959 : 17 juillet 1959 : 24 juillet 1959 : 31 juillet 1959 : 7 août 1959 : 14 août 1959 : 21 août 1959 : 28 août 1959 : 4 septembre 1959 : 11 septembre 1959 : 18 septembre 1959 : 25 septembre 1959 : 2 octobre 1959 : 9 octobre 1959 : 16 octobre 1959 : 23 octobre 1959 : 30 octobre 1959 : 6 novembre 1959 : 13 novembre 1959 : 20 novembre 1959 : 27 novembre 1959 : 4 décembre 1959 : 11 décembre 1959 : 18 décembre 1959 : 25 décembre 1959 : 1 janvier 1960 : 8 janvier 1960 : 15 janvier 1960 : 22 janvier 1960 : 29 janvier 1960 : 5 février 1960 : 12 février 1960 : 19 février 1960 : 26 février 1960 : 5 mars 1960 : 12 mars 1960 : 19 mars 1960 : 26 mars 1960 : 2 avril 1960 : 9 avril 1960 : 16 avril 1960 : 23 avril 1960 : 30 avril 1960 : 7 mai 1960 : 14 mai 1960 : 21 mai 1960 : 28 mai 1960 : 4 juin 1960 : 11 juin 1960 : 18 juin 1960 : 25 juin 1960 : 2 juillet 1960 : 9 juillet 1960 : 16 juillet 1960 : 23 juillet 1960 : 30 juillet 1960 : 6 août 1960 : 13 août 1960 : 20 août 1960 : 27 août 1960 : 3 septembre 1960 : 10 septembre 1960 : 17 septembre 1960 : 24 septembre 1960 : 1 octobre 1960 : 8 octobre 1960 : 15 octobre 1960 : 22 octobre 1960 : 29 octobre 1960 : 5 novembre 1960 : 12 novembre 1960 : 19 novembre 1960 : 26 novembre 1960 : 3 décembre 1960 : 10 décembre 1960 : 17 décembre 1960 : 24 décembre 1960 : 31 décembre 1960 : 7 janvier 1961 : 14 janvier 1961 : 21 janvier 1961 : 28 janvier 1961 : 4 février 1961 : 11 février 1961 : 18 février 1961 : 25 février 1961 : 4 mars 1961 : 11 mars 1961 : 18 mars 1961 : 25 mars 1961 : 1 avril 1961 : 8 avril 1961 : 15 avril 1961 : 22 avril 1961 : 29 avril 1961 : 6 mai 1961 : 13 mai 1961 : 20 mai 1961 : 27 mai 1961 : 3 juin 1961 : 10 juin 1961 : 17 juin 1961 : 24 juin 1961 : 1 juillet 1961 : 8 juillet 1961 : 15 juillet 1961 : 22 juillet 1961 : 29 juillet 1961 : 5 août 1961 : 12 août 1961 : 19 août 1961 : 26 août 1961 : 2 septembre 1961 : 9 septembre 1961 : 16 septembre 1961 : 23 septembre 1961 : 30 septembre 1961 : 7 octobre 1961 : 14 octobre 1961 : 21 octobre 1961 : 28 octobre 1961 : 4 novembre 1961 : 11 novembre 1961 : 18 novembre 1961 : 25 novembre 1961 : 2 décembre 1961 : 9 décembre 1961 : 16 décembre 1961 : 23 décembre 1961 : 30 décembre 1961 : 6 janvier 1962 : 13 janvier 1962 : 20 janvier 1962 : 27 janvier 1962 : 3 février 1962 : 10 février 1962 : 17 février 1962 : 24 février 1962 : 3 mars 1962 : 10 mars 1962 : 17 mars 1962 : 24 mars 1962 : 31 mars 1962 : 7 avril 1962 : 14 avril 1962 : 21 avril 1962 : 28 avril 1962 : 5 mai 1962 : 12 mai 1962 : 19 mai 1962 : 26 mai 1962 : 2 juin 1962 : 9 juin 1962 : 16 juin 1962 : 23 juin 1962 : 30 juin 1962 : 7 juillet 1962 : 14 juillet 1962 : 21 juillet 1962 : 28 juillet 1962 : 4 août 1962 : 11 août 1962 : 18 août 1962 : 25 août 1962 : 1 septembre 1962 : 8 septembre 1962 : 15 septembre 1962 : 22 septembre 1962 : 29 septembre 1962 : 6 octobre 1962 : 13 octobre 1962 : 20 octobre 1962 : 27 octobre 1962 : 3 novembre 1962 : 10 novembre 1962 : 17 novembre 1962 : 24 novembre 1962 : 1 décembre 1962 : 8 décembre 1962 : 15 décembre 1962 : 22 décembre 1962 : 29 décembre 1962 : 5 janvier 1963 : 12 janvier 1963 : 19 janvier 1963 : 26 janvier 1963 : 2 février 1963 : 9 février 1963 : 16 février 1963 : 23 février 1963 : 3 mars 1963 : 10 mars 1963 : 17 mars 1963 : 24 mars 1963 : 31 mars 1963 : 7 avril 1963 : 14 avril 1963 : 21 avril 1963 : 28 avril 1963 : 5 mai 1963 : 12 mai 1963 : 19 mai 1963 : 26 mai 1963 : 2 juin 1963 : 9 juin 1963 : 16 juin 1963 : 23 juin 1963 : 30 juin 1963 : 7 juillet 1963 : 14 juillet 1963 : 21 juillet 1963 : 28 juillet 1963 : 4 août 1963 : 11 août 1963 : 18 août 1963 : 25 août 1963 : 1 septembre 1963 : 8 septembre 1963 : 15 septembre 1963 : 22 septembre 1963 : 29 septembre 1963 : 6 octobre 1963 : 13 octobre 1963 : 20 octobre 1963 : 27 octobre 1963 : 3 novembre 1963 : 10 novembre 1963 : 17 novembre 1963 : 24 novembre 1963 : 1 décembre 1963 : 8 décembre 1963 : 15 décembre 1963 : 22 décembre 1963 : 29 décembre 1963 : 5 janvier 1964 : 12 janvier 1964 : 19 janvier 1964 : 26 janvier 1964 : 2 février 1964 : 9 février 1964 : 16 février 1964 : 23 février 1964 : 3 mars 1964 : 10 mars 1964 : 17 mars 1964 : 24 mars 1964 : 31 mars 1964 : 7 avril 1964 : 14 avril 1964 : 21 avril 1964 : 28 avril 1964 : 5 mai 1964 : 12 mai 1964 : 19 mai 1964 : 26 mai 1964 : 2 juin 1964 : 9 juin 1964 : 16 juin 1964 : 23 juin 1964 : 30 juin 1964 : 7 juillet 1964 : 14 juillet 1964 : 21 juillet 1964 : 28 juillet 1964 : 4 août 1964 : 11 août 1964 : 18 août 1964 : 25 août 1964 : 1 septembre 1964 : 8 septembre 1964 : 15 septembre 1964 : 22 septembre 1964 : 29 septembre 1964 : 6 octobre 1964 : 13 octobre 1964 : 20 octobre 1964 : 27 octobre 1964 : 3 novembre 1964 : 10 novembre 1964 : 17 novembre 1964 : 24 novembre 1964 : 1 décembre 1964 : 8 décembre 1964 : 15 décembre 1964 : 22 décembre 1964 : 29 décembre 1964 : 5 janvier 1965 : 12 janvier 1965 : 19 janvier 1965 : 26 janvier 1965 : 2 février 1965 : 9 février 1965 : 16 février 1965 : 23 février 1965 : 3 mars 1965 : 10 mars 1965 : 17 mars 1965 : 24 mars 1965 : 31 mars 1965 : 7 avril 1965 : 14 avril 1965 : 21 avril 1965 : 28 avril 1965 : 5 mai 1965 : 12 mai 1965 : 19 mai 1965 : 26 mai 1965 : 2 juin 1965 : 9 juin 1965 : 16 juin 1965 : 23 juin 1965 : 30 juin 1965 : 7 juillet 1965 : 14 juillet 1965 : 21 juillet 1965 : 28 juillet 1965 : 4 août 1965 : 11 août 1965 : 18 août 1965 : 25 août 1965 : 1 septembre 1965 : 8 septembre 1965 : 15 septembre 1965 : 22 septembre 1965 : 29 septembre 1965 : 6 octobre 1965 : 13 octobre 1965 : 20 octobre 1965 : 27 octobre 1965 : 3 novembre 1965 : 10 novembre 1965 : 17 novembre 1965 : 24 novembre 1965 : 1 décembre 1965 : 8 décembre 1965 : 15 décembre 1965 : 22 décembre 1965 : 29 décembre 1965 : 5 janvier 1966 : 12 janvier 1966 : 19 janvier 1966 : 26 janvier 1966 : 2 février 1966 : 9 février 1966 : 16 février 1966 : 23 février 1966 : 3 mars 1966 : 10 mars 1966 : 17 mars 1966 : 24 mars 1966 : 31 mars 1966 : 7 avril 1966 : 14 avril 1966 : 21 avril 1966 : 28 avril 1966 : 5 mai 1966 : 12 mai 1966 : 19 mai 1966 : 26 mai 1966 : 2 juin 1966 : 9 juin 1966 : 16 juin 1966 : 23 juin 1966 : 30 juin 1966 : 7 juillet 1966 : 14 juillet 1966 : 21 juillet 1966 : 28 juillet 1966 : 4 août 1966 : 11 août 1966 : 18 août 1966 : 25 août 1966 : 1 septembre 1966 : 8 septembre 1966 : 15 septembre 1966 : 22 septembre 1966 : 29 septembre 1966 : 6 octobre 1966 : 13 octobre 1966 : 20 octobre 1966 : 27 octobre 1966 : 3 novembre 1966 : 10 novembre 1966 : 17 novembre 1966 : 24 novembre 1966 : 1 décembre 1966 : 8 décembre 1966 : 15 décembre 1966 : 22 décembre 1966 : 29 décembre 1966 : 5 janvier 1967 : 12 janvier 1967 : 19 janvier 1967 : 26 janvier 1967 : 2 février 1967 : 9 février 1967 : 16 février 1967 : 23 février 1967 : 3 mars 1967 : 10 mars 1967 : 17 mars 1967 : 24 mars 1967 : 31 mars 1967 : 7 avril 1967 : 14 avril 1967 : 21 avril 1967 : 28 avril 1967 : 5 mai 1967 : 12 mai 1967 : 19 mai 1967 : 26 mai 1967 : 2 juin 1967 : 9 juin 1967 : 16 juin 1967 : 23 juin 1967 : 30 juin 1967 : 7 juillet 1967 : 14 juillet 1967 : 21 juillet 1967 : 28 juillet 1967 : 4 août 1967 : 11 août 1967 : 18 août 1967 : 25 août 1967 : 1 septembre 1967 : 8 septembre 1967 : 15 septembre 1967 : 22 septembre 1967 : 29 septembre 1967 : 6 octobre 1967 : 13 octobre 1967 : 20 octobre 1967 : 27 octobre 1967 : 3 novembre 1967 : 10 novembre 1967 : 17 novembre 1967 : 24 novembre 1967 : 1 décembre 1967 : 8 décembre 1967 : 15 décembre 1967 : 22 décembre 1967 : 29 décembre 1967 : 5 janvier 1968 : 12 janvier 1968 : 19 janvier 1968 : 26 janvier 1968 : 2 février 1968 : 9 février 1968 : 16 février 1968 : 23 février 1968 : 3 mars 1968 : 10 mars 1968 : 17 mars 1968 : 24 mars 1968 : 31 mars 1968 : 7 avril 1968 : 14 avril 1968 : 21 avril 1968 : 28 avril 1968 : 5 mai 1968 : 12 mai 1968 : 19 mai 1968 : 26 mai 1968 : 2 juin 1968 : 9 juin 1968 : 16 juin 1968 : 23 juin 1968 : 30 juin 1968 : 7 juillet 1968 : 14 juillet 1968 : 21 juillet 1968 : 28 juillet 1968 : 4 août 1968 : 11 août 1968 : 18 août 1968 : 25 août 1968 : 1 septembre 1968 : 8 septembre 1968 : 15 septembre 1968 : 22 septembre 1968 : 29 septembre 1968 : 6 octobre 1968 : 13 octobre 1968 : 20 octobre 1968 : 27 octobre 1968 : 3 novembre 1968 : 10 novembre 1968 : 17 novembre 1968 : 24 novembre 1968 : 1 décembre 1968 : 8 décembre 1968 : 15 décembre 1968 : 22 décembre 1968 : 29 décembre 1968 : 5 janvier 1969 : 12 janvier 1969 : 19 janvier 1969 : 26 janvier 1969 : 2 février 1969 : 9 février 1969 : 16 février 1969 : 23 février 1969 : 3 mars 1969 : 10 mars 1969 : 17 mars 1969 : 24 mars 1969 : 31 mars 1969 : 7 avril 1969 : 14 avril 1969 : 21 avril 1969 : 28 avril 1969 : 5 mai 1969 : 12 mai 1969 : 19 mai 1969 : 26 mai 1969 : 2 juin 1969 : 9 juin 1969 : 16 juin 1969 : 23 juin 1969 : 30 juin 1969 : 7 juillet 1969 : 14 juillet 1969 : 21 juillet 1969 : 28 juillet 1969 : 4 août 1969 : 11 août 1969 : 18 août 1969 : 25 août 1969 : 1 septembre 1969 : 8 septembre 1969 : 15 septembre 1969 : 22 septembre 1969 : 29 septembre 1969 : 6 octobre 1969 : 13 octobre 1969 : 20 octobre 1969 : 27 octobre 1969 : 3 novembre 1969 : 10 novembre 1969 : 17 novembre 1969 : 24 novembre 1969 : 1 décembre 1969 : 8 décembre 1969 : 15 décembre 1969 : 22 décembre 1969 : 29 décembre 1969 : 5 janvier 1970 : 12 janvier 1970 : 19 janvier 1970 : 26 janvier 1970 : 2 février 1970 : 9 février 1970 : 16 février 1970 : 23 février 1970 : 3 mars 1970 : 10 mars 1970 : 17 mars 1970 : 24 mars 1970 : 31 mars 1970 : 7 avril 1970 : 14 avril 1970 : 21 avril 1970 : 28 avril 1970 : 5 mai 1970 : 12 mai 1970 : 19 mai 1970 : 26 mai 1970 : 2 juin 1970 : 9 juin 1970 : 16 juin 1970 : 23 juin 1970 : 30 juin 1970 : 7 juillet 1970 : 14 juillet 1970 : 21 juillet 1970 : 28 juillet 1970 : 4 août 1970 : 11 août 1970 : 18 août 1970 : 25 août 1970 : 1 septembre 1970 : 8 septembre 1970 : 15 septembre 1970 : 22 septembre 1970 : 29 septembre 1970 : 6 octobre 1970 : 13 octobre 1970 : 20 octobre 1970 : 27 octobre 1970 : 3 novembre 1970 : 10 novembre 1970 : 17 novembre 1970 : 24 novembre 1970 : 1 décembre 1970 : 8 décembre 1970 : 15 décembre 1970 : 22 décembre 1970 : 29 décembre 1970 : 5 janvier 1971 : 12 janvier 1971 : 19 janvier 1971 : 26 janvier 1971 : 2 février 1971 : 9 février 1971 : 16 février 1971 : 23 février 1971 : 3 mars 1971 : 10 mars 1971 : 17 mars 1971 : 24 mars 1971 : 31 mars 1971 : 7 avril 1971 : 14 avril 1971 : 21 avril 1971 : 28 avril 1971 : 5 mai 1971 : 12 mai 1971 : 19 mai 1971 : 26 mai 1971 : 2 juin 1971 : 9 juin 1971 : 16 juin 1971 : 23 juin 1971 : 30 juin 1971 : 7 juillet 1971 : 14 juillet 1971 : 21 juillet 1971 : 28 juillet 1971 : 4 août 1971 : 11 août 1971 : 18 août 1971 : 25 août 1971 : 1 septembre 1971 : 8 septembre 1971 : 15 septembre 1971 : 22 septembre 1971 : 29 septembre 1971 : 6 octobre 1971 : 13 octobre 1971 : 20 octobre 1971 : 27 octobre 1971 : 3 novembre 1971 : 10 novembre 1971 : 17 novembre 1971 : 24 novembre 1971 : 1 décembre 1971 : 8 décembre 1971 : 15 décembre 1971 : 22 décembre 1971 : 29 décembre 1971 : 5 janvier 1972 : 12 janvier 1972 : 19 janvier 1972 : 26 janvier 1972 : 2 février 1972 : 9 février 1972 : 16 février 1972 : 23 février 1972 : 3 mars 1972 : 10 mars 1972 : 17 mars 1972 : 24 mars 1972 : 31 mars 1972 : 7 avril 1972 : 14 avril 1972 : 21 avril 1972 : 28 avril 1972 : 5 mai 1972 : 12 mai 1972 : 19 mai 1972 : 26 mai 1972 : 2 juin 1972 : 9 juin 1972 : 16 juin 1972 : 23 juin 1972 : 30 juin 1972 : 7 juillet 1972 : 14 juillet 1972 : 21 juillet 1972 : 28 juillet 1972 : 4 août 1972 : 11 août 1972 : 18 août 1972 : 25 août 1972 : 1 septembre 1972 : 8 septembre 1972 : 15 septembre 1972 : 22 septembre 1972 : 29 septembre 1972 : 6 octobre 1972 : 13 octobre 1972 : 20 octobre 1972 : 27 octobre 1972 : 3 novembre 1972 : 10 novembre 1972 : 17 novembre 1972 : 24 novembre 1972 : 1 décembre 1972 : 8 décembre 1972 : 15 décembre 1972 : 22 décembre 1972 : 29 décembre 1972 : 5 janvier 1973 : 12 janvier 1973 : 19 janvier 1973 : 26 janvier 1973 : 2 février 1973 : 9 février 1973 : 16 février 1973 : 23 février 1973 : 3 mars 1973 : 10 mars 1973 : 17 mars 1973 : 24 mars 1973 : 31 mars 1973 : 7 avril 1973 : 14 avril 1973 : 21 avril 1973 : 28 avril 1973 : 5 mai 1973 : 12 mai 1973 : 19 mai 1973 : 26 mai 1973 : 2 juin 1973 : 9 juin 1973 : 16 juin 1973 : 23 juin 1973 : 30 juin 1973 : 7 juillet 1973 : 14 juillet 1973 : 21 juillet 1973 : 28 juillet 1973 : 4 août 1973 : 11 août 1973 : 18 août 1973 : 25 août 1973 : 1 septembre 1973 : 8 septembre 1973 : 15 septembre 1973 : 22 septembre 1973 : 29 septembre 1973 : 6 octobre 1973 : 13 octobre 1973 : 20 octobre 1973 : 27 octobre 1973 : 3 novembre 1973 : 10 novembre 1973 : 17 novembre 1973 : 24 novembre 1973 : 1 décembre 1973 : 8 décembre 1973 : 15 décembre 1973 : 22 décembre 1973 : 29 décembre 1973 : 5 janvier 1974 : 12 janvier 1974 : 19 janvier 1974 : 26 janvier 1974 : 2 février 1974 : 9 février 1974 : 16 février 1974 : 23 février 1974 : 3 mars 1974 : 10 mars 1974 : 17 mars 1974 : 24 mars 1974 : 31 mars 1974 : 7 avril 1974 : 14 avril 1974 : 21 avril 1974 : 28 avril 1974 : 5 mai 1974 : 12 mai 1974 : 19 mai 1974 : 26 mai 1974 : 2 juin 1974 : 9 juin 1974 : 16 juin 1974 : 23 juin 1974 : 30 juin 1974 : 7 juillet 1974 : 14 juillet 1974 : 21 juillet 1974 : 28 juillet 1974 : 4 août 1974 : 11 août 1974 : 18 août 1974 : 25 août 1974 : 1 septembre 1974 : 8 septembre 1974 : 15 septembre 1974 : 22 septembre 1974 : 29 septembre 1974 : 6 octobre 1974 : 13 octobre 1974 : 20 octobre 1974 : 27 octobre 1974 : 3 novembre 1974 : 10 novembre 1974 : 17 novembre 1974 : 24 novembre 1974 : 1 décembre 1974 : 8 décembre 1974 : 15 décembre 1974 : 22 décembre 1974 : 29 décembre 1974 : 5 janvier 1975 : 12 janvier 1975 : 19 janvier 1975 : 26 janvier 1975 : 2 février 1975 : 9 février 1975 : 16 février 1975 : 23 février 1975 : 3 mars 1975 : 10 mars 1975 : 17 mars 1975 : 24 mars 1975 : 31 mars 1975 : 7 avril 1975 : 14 avril 1975 : 21 avril 1975 : 28 avril 1975 : 5 mai 1975 : 12 mai 1975 : 19 mai 1975 : 26 mai 1975 : 2 juin 1975 : 9 juin 1975 : 16 juin 1975 : 23 juin 1975 : 30 juin 1975 : 7 juillet 1975 : 14 juillet 1975 : 21 juillet 1975 : 28 juillet 1975 : 4 août 1975 : 11 août 1975 : 18 août 1975 : 25 août 1975 : 1 septembre 1975 : 8 septembre 1975 : 15 septembre 1975 : 22 septembre 1975 : 29 septembre 1975 : 6 octobre 1975 : 13 octobre 1975 : 20 octobre 1975 : 27 octobre 1975 : 3 novembre 1975 : 10 novembre 1975 : 17 novembre 1975 : 24 novembre 1975 : 1 décembre 1975 : 8 décembre 1975 : 15 décembre 1975 : 22 décembre 1975 : 29 décembre 1975 : 5 janvier 1976 : 12 janvier 1976 : 19 janvier 1976 : 26 janvier 1976 : 2 février 1976 : 9 février 1976 : 16 février 1976 : 23 février 1976 : 3 mars 1976 : 10 mars 1976 : 17 mars 1976 : 24 mars 1976 : 31 mars 1976 : 7 avril 1976 : 14 avril 1976 : 21 avril 1976 : 28 avril 1976 : 5 mai 1976 : 12 mai 1976 : 19 mai 1976 : 26 mai 1976 : 2 juin 1976 : 9 juin 1976 : 16 juin 1976 : 23 juin 1976 : 30 juin 1976 : 7 juillet 1976 : 14 juillet 1976 : 21 juillet 1976 : 28 juillet 1976 : 4 août 1976 : 11 août 1976 : 18 août 1976 : 25 août 1976 : 1 septembre 1976 : 8 septembre 1976 : 15 septembre 1976 : 22 septembre 1976 : 29 septembre 1976 : 6 octobre 1976 : 13 octobre 1976 : 20 octobre 1976 : 27 octobre 1976 : 3 novembre 1976 : 10 novembre 1976 : 17 novembre 1976 : 24 novembre 1976 : 1 décembre 1976 : 8 décembre 1976 : 15 décembre 1976 : 22 décembre 1976 : 29 décembre 1976 : 5 janvier 1977 : 12 janvier 1977 : 19 janvier 1977 : 26 janvier 1977 : 2 février 1977 : 9 février 1977 : 16 février 1977 : 23 février 1977 : 3 mars 1977 : 10 mars 1977 : 17 mars 1977 : 24 mars 1977 : 31 mars 1977 : 7 avril 1977 : 14 avril 1977 : 21 avril 1977 : 28 avril 1977 : 5 mai 1977 : 12 mai 1977 : 19 mai 1977 : 26 mai 1977 : 2 juin 1977 : 9 juin 1977 : 16 juin 1977 : 23 juin 1977 : 30 juin 1977 : 7 juillet 1977 : 14 juillet 1977 : 21 juillet 1977 : 28 juillet 1977 : 4 août 1977 : 11 août 1977 : 18 août 1977 : 25 août 1977 : 1 septembre 1977 : 8 septembre 1977 : 15 septembre 1977 : 22 septembre 1977 : 29 septembre 1977 : 6 octobre

KAMISHIBAÏ « ELLE »

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

L'association Les Amis de Joseph Rocher et l'association l'Art Tisse
Ont le plaisir de vous inviter à la représentation du spectacle kamishibaï
« Elle »

Dans le cadre de l'exposition « Mémoires du camp harki »

Texte : Régine Trotignon

Conception et mise en voix : Catherine Boileau

Illustrations : Tina de Rubia avec le Centre de Loisirs de la Ferme Bermond

Samedi 5 octobre 2019 à 15h

Au Petit Théâtre de Valbonne - 29, place des Arcades 06560 Valbonne Village

Entrée Libre

Réservation conseillée 06 77 88 11 90 / lesamisdejosephrocher@gmail.com



Kamishibaï « Elle » au Petit Théâtre de Valbonne, mis en voix par
la comédienne Catherine Boileau





Tina de Rubia et Catherine Boileau en pleine création

A l'occasion de l'exposition « Mémoires du camp harki », les associations Les Amis de Joseph Rocher et l'Art Tisse ont réalisé un kamishibai ou théâtre d'images à partir de la nouvelle « Elle » de Régine Trogignon (voir p38). Douze planches conçues par l'artiste Tina de Rubia, avec le concours des enfants du centre de loisirs, illustrent le parcours fictif d'une femme arrivée d'Algérie au camp harki de la Bouillide à Valbonne que l'on suit tout au long de sa vie. Le kamishibai a été présenté au Petit Théâtre de Valbonne le 5 octobre 2019. Une reprise théâtralisée est prévue pour 2021.





« Elle » de Régine Trotignon

Ce texte a reçu le 1er prix de la Ville de Valbonne Sophia Antipolis au concours organisé par la Bibliothèque Pour Tous et la commune dans le cadre des 500 ans de Valbonne et des 50 ans de Sophia Antipolis en 2019.

ELLE

« Elle est assise sous les frondaisons, les mains sur les genoux, les yeux mi clos, elle s'emplit de l'odeur des eucalyptus, elle s'imprègne du bruit des feuilles agitées par le vent malgré le trafic routier voisin. Elle se souvient.

Elle se souvient confusément des pleurs, des peurs, des odeurs. Elle se souvient de la main de sa grand-mère, une main calleuse qui aimantait la sienne et qu'elle ne voulait pas quitter. Elle se souvient de ses nausées dans le bateau, dans le train, dans le car.

Elle se souvient de sa première maison, elle avait eu si peur de ne jamais arriver nulle part, de la joie de cette découverte, et des larmes de sa mère. Elle se souvient du soulagement à retrouver un monde à sa dimension, un cocon qui gommait le voyage. Elle a 5 ans et elle vient d'arriver en France au camp de la Bouillide à Valbonne.

Elle a 6 ans maintenant et elle doit aller à l'école, au village, à plusieurs kilomètres de sa maison, même en passant par les bois. Un bus vient les chercher, elle et les autres enfants, chaque matin et les ramène le soir. Fière et inquiète le jour de la rentrée des classes, elle comprend vite qu'elle n'est pas la bienvenue. Les

autres, ceux du village, à la récréation, se moquent de son français hésitant, de ses vêtements, ou se bouchent le nez : sale arabe !

Elle a 10 ans. Elle a apprivoisé l'école en devenant la plus insupportable de la classe. Comme elle est bonne élève malgré tout, ses maîtresses successives s'intéressent à elle. A faire le clown elle fait rire toute la classe. Sa façon à elle de se faire accepter. A la maison elle redevient la gentille fille docile, fière de pouvoir aider ses parents à comprendre les papiers à remplir.

Elle a 12 ans et depuis 1 an elle est au collège à Antibes. C'est un autre bus, celui des grands, avec lequel elle fait la navette. Elle découvre la ville, la mer qu'elle ne savait pas si proche. Elle a des copines et même des copains dans sa classe. Heureusement son père ne le sait pas.

Elle commence à mentir, à s'inventer une vie différente pour avoir l'air comme les autres. Mais le soir elle rentre au camp dont l'odeur imprègne son corps, ses vêtements et qui le lendemain suscite des commentaires malveillants parfois même de ses professeurs.

Elle a 18 ans, sa grand-mère tant aimée les a quittés. Ses parents sont inquiets, des gens de la mairie sont venus leur expliquer que ce camp était de toute façon temporaire, qu'on allait le démolir, pas tout de suite mais bientôt, et qu'il leur faudra abandonner les chèvres et les poules.

Mais ils seront tous relogés dans des bâtiments neufs avec confort moderne !

Des entreprises s'installent, des constructions ont poussé autour, là où il n'y avait que garrigue. Des routes prennent la place de leurs sentiers de chasseurs. Ce camp et ses occupants commencent à gêner.

Elle se réjouit de quitter ce logement toujours humide et sombre, trop petit pour les contenir tous. Et toutes ces voisines sans cesse aux aguets !

Elle est devenue cet été la fierté du camp pour avoir réussi le bac. On lui a organisé une grande fête presque comme le mariage que son père aimerait bien lui offrir. Mais elle résiste, elle veut travailler

et ne veut pas de la vie de sa mère. Elle est française avant tout. D'ailleurs, pendant les vacances elle s'emploie comme serveuse dans les restaurants du village, pour pouvoir continuer à étudier. Un vrai logement, un travail et c'en sera fini de ce rejet qu'elle pressent confusément, même si personne ne l'exprime plus ouvertement.

Elle a 20 ans, un diplôme en poche et elle vient de signer son premier contrat de travail dans une entreprise à côté du camp ! Dans quelques mois elle espère pouvoir s'installer seule, enfin... si son père accepte !

Elle a 30 ans. Ses parents habitent maintenant dans le nouveau quartier de Garbejaïre. Une adaptation difficile au départ mais le confort et l'espace gagnés les ont aidés à apprivoiser ce changement.

Elle est mariée depuis 4 ans avec un jeune de Valbonne, un de ceux qui la terrorisait sa première année d'école. Elle a refusé celui que son père lui destinait et depuis ils sont fâchés.

Elle habite au village, dans la maison familiale de son mari, où ils disposent d'un étage. Elle a une petite fille à qui elle a donné le prénom de France, suivi de celui de sa mère, malgré les réticences de sa belle-famille. Elle travaille. Elle est heureuse, elle a l'impression d'avoir enfin trouvé sa place dans une fusion de ces deux mondes dont elle vient.

Elle a 40 ans et son mari l'a quittée. Des reproches non- formulés, les cheveux trop frisés,

l'accent qui ressurgit avec l'émotion, la mère et son sabir franco algérien..., dont elle a senti le poids s'accumuler jusqu'à la fracture. Elle s'est trompée, elle n'a jamais cessé d'être « l'arabe » (elle est kabyle), celle qu'on méprise en douce.

« La vie est difficile pour nous les femmes », geint sa mère, qui a pourtant l'air de l'apprécier depuis la mort du père. Elles se sont rapprochées toutes les deux car par commodité elle a déménagé à Garbejaïre où sa mère peut s'occuper des 2 petites pendant qu'elle travaille.

Elle a 50 ans, elle travaille toujours plus pour réussir. Ses 2 filles étudient avec succès. Elles sont intégrées dans le tissu local, comme disent les élus. Elle connaît beaucoup de monde, elle est devenue une figure du quartier, comme du temps où elle faisait le clown à l'école pour se protéger.

Elle est comme « les autres » et mieux encore peut-être puisqu'on la consulte !

Mais derrière cette fausse assurance, se dissimule toujours la blessure permanente, la peur du rejet.

Elle a 62 ans, elle vient de prendre sa retraite. Sa mère est morte, ses filles, toutes deux diplômées, travaillent à Sophia-Antipolis. Elle est devenue grand-mère.

La vie est passée. Vient le temps du repos, des souvenirs et des regrets, parfois.

Alors, chaque jour, elle revient dans l'ancien camp dont il ne reste que l'emplacement bétonné des anciens baraquements.

Elle a apporté une chaise de jardin, blanche, et elle s'assied en haut de l'allée sous les eucalyptus.

Elle ferme les yeux, elle écoute le bruit du vent qui lui rapporte les voix fantômes de sa vie, elle les voit : sa grand-mère, ses parents et ses soeurs, ses voisines,

Si elle tend le bras elle pourra les toucher. Elle se souvient de chacun d'entre eux et sans regrets ni remords, elle leur sourit, elle rit, réconciliée avec elle-même, en paix, chez Elle."

Régine TROTIGNON 15 Juin 2019

- Imprimé en novembre 2019 -
Montage : Patricia Civel
www.art-tisse.com